

NOS FORMATIONS

BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

BUT GEA

Gestion des Entreprises et des Administrations

BUT GEII

Génie Electrique et Informatique Industrielle

BUT MLT

Management de la Logistique et des Transports

BUT TC

Techniques de Commercialisation



IUT
de l'Indre
CHATEAUROUX
ISSOUDUN

Université
d'ORLÉANS

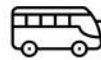
VENIR À L'IUT



2 Avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux



Garage à vélos à disposition



Arrêt de bus en face de l'IUT
Ligne 1 - Bus gratuits



6 min de la gare
Parking gratuit autour de l'IUT

LOCATION SALLES

IUT DE L'INDRE SITE DE CHATEAUROUX



CONTACT



02 54 08 25 50

Heures d'ouverture du standard : 8h-17h



contact.iut36@univ-orleans.fr



www.univ-orleans.fr/iut-indre



@IUTIndre



@IUTIndre



@iut.indre



IUT de l'Indre



Amphithéâtre

158 places



Journée - forfait de base : 166,67€ HT

Salle d'examen

81 places



Journée - forfait de base : 125,00€ HT

Salle du conseil

24 places



Journée - forfait de base : 100,00€ HT

Salles spécialisées et plateau technique

moins de 40 places



Journée - forfait de base : 191,67€ HT

Salle informatique

30 places



Journée - forfait de base : 125,00€ HT

Salle de Visio Renater

Sécurisée



Journée - forfait de base : 125,00€ HT

Salle de cours

40 places

Journée - forfait de base : 66,67€ HT

Salle de cours avec tableau interactif

Journée - forfait de base : 125,00€ HT

Laboratoire de langues

Journée - forfait de base : 125,00€ HT

Forfait plafond pour les locataires réguliers avec convention annuelle

(Versement de la taxe d'apprentissage, accueil de stagiaire
ou d'apprentis ...)

- 33,34€ HT par jour si réservation unique dans le mois
- 25,00€ HT par jour pour 2 à 5 dates réservées dans le mois
- 16,67€ par jour pour 6 dates réservées ou plus dans le mois

Kit Service + (au choix)

- Ménage des locaux à la sortie
- Salle équipée et mise en place / remise en place
- Ordinateur portable + vidéoprojecteur + sonorisation
- Technicien sur place à l'arrivée du locataire

Tarif de base + 125,00€ HT

Supplément locatif à ajouter au tarif

+ 30% le soir (après la fermeture à 19h30)

- minoration de 50% pour les collectivités publiques
ou associations

- demi-journée ≤ 5 heures = 1/2 tarif jour